

## [Le rapport en résumé : Pour un schéma national de la mobilité durable](#)

### Des recommandations pour une mobilité durable

**La commission a inscrit son travail dans le respect des objectifs de la transition écologique et énergétique posés par le Président de la République.**

Dans ce contexte et alors que le besoin de mobilité devrait rester soutenu, la commission a dressé plusieurs constats majeurs :

- Les réseaux de transport nationaux sont bien développés et les investissements en la matière ont été particulièrement importants ces dernières années
- Tous les territoires doivent pouvoir bénéficier de transports performants
- Le modèle de développement ferroviaire est à revisiter
- La faiblesse des grandes plates-formes portuaires françaises de niveau européen et de l'organisation logistique au plan national pénalise la compétitivité et l'attractivité de l'économie nationale
- Les modalités de financement et de gouvernance de la politique de transport ne garantissent pas aujourd'hui une association satisfaisante des collectivités et du Parlement aux décisions d'investissement de l'Etat

Face à ces constats, la commission a formulé un peu plus d'une vingtaine de recommandations qui s'articulent autour de **quatre axes principaux**. Elle estime que **la mise en œuvre de ces recommandations est de nature à réorienter le SNIT en améliorant l'approche globale et intermodale ainsi que le cadre de gouvernance du système de transport.**

- **Axe 1 : garantir la qualité d'usage des infrastructures de transport**
- **Axe 2 : rehausser la qualité de service du système de transport**
- **Axe 3 : améliorer la performance d'ensemble du système ferroviaire**
- **Axe 4 : rénover les mécanismes de financement et de gouvernance du système de transport.**

*Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie – Mise à jour du 3 juillet 2013*